

Réf: Dossier 310792

Avis de constitution

SOCIETE « LA FERME AGROPASTORALE DE MOUSSOBA »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS NON
LOIN DU JARDIN, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME AGROPASTORALE DE
MOUSSOBA »

Objet : ELEVAGE, PRODUCTION D'ALIMENTS DE BETAAIL,
AGRICULTURE, BOULANGERIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.
- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS NON
LOIN DU JARDIN, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIBI NIAGNE MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04686 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27950/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

